

CENTRE RÉGIONAL DE GESTION DE LA CIRCULATION QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES



Mandat

En service depuis novembre 2000 à Lévis, secteur de Charny, le Centre régional de gestion de la circulation (CRGC) Québec–Chaudière–Appalaches a pour mandat d'atténuer les effets de la congestion et d'accroître la sécurité des usagers de la route. Pour effectuer la surveillance du réseau en tout temps, le CRGC compte 50 caméras installées à des endroits stratégiques sur le réseau autoroutier des villes de Québec et de Lévis. Grâce aux caméras, les contrôleurs du CRGC assurent une surveillance

constante de la circulation sur les autoroutes et sur les ponts de Québec et Pierre-Laporte.

Le système de gestion de caméras fait appel aux plus récentes innovations en matière de systèmes de télésurveillance. Dans une perspective d'exploitation du réseau, le Centre de gestion de la circulation s'inscrit dans la grande famille des produits et services liés au « monitoring » du réseau routier.

Activités

De façon plus spécifique, les activités du centre consistent à :

- assurer la surveillance du réseau routier et autoroutier;
- signaler aux services d'urgence ou de dépannage tout incident ou accident;
- afficher de l'information (conditions de la circulation, conditions routières, accidents, consignes de sécurité, etc.) à l'intention des usagers grâce à la technologie des panneaux à messages variables (PMV);
- afficher de l'information (visibilité réduite) à l'intention des usagers grâce à la technologie de la signalisation avec feux clignotants;
- afficher des indications (voies ouvertes ou fermées) à l'intention des usagers grâce aux flèches directionnelles sur le pont de Québec;
- gérer les feux de gestion d'accès à l'entrée de quatre bretelles des autoroutes menant au pont Pierre-Laporte;
- recueillir des données relatives à la circulation;
- diffuser, à l'intention des usagers, les images des caméras de circulation de la région de Québec dans le site Internet du ministère des Transports du Québec [www.mtq.gouv.qc.ca] à la rubrique *Information routière* et par le biais des médias.

Objectifs

Les objectifs du CRGC sont de permettre :

- une rapidité d'intervention accrue en situation d'urgence;
- la réduction des accidents secondaires (dus à un premier incident ou accident);
- l'optimisation du réseau routier existant;
- la réduction des temps de parcours;
- l'accroissement de la fluidité de la circulation;
- la baisse de la consommation de carburant.

